

DÉLIBÉRATIONS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 17/04/2014 – Convocation du 10/04/2014

Compte rendu affiché le 25/04/2014

Président de séance : Valérie GLATARD

Secrétaire de séance : Ghariba AKROUCHE

Présents :

Valérie GLATARD, Marc RODRIGUEZ, Claire LEBAHAR, Youcef BOUREZG, Hélène SORREL-DUNAND, Laurent BUFFARD, Gisèle COIN, Alain GOJON, Guillemette DEBORDE, Michel MATHEY, Jean-Jacques DUPERRAY, Myriam MARMONIER, Gilbert PETITJEAN, Marine MATHEY, Xavier LAURE, Claire POINT, Michel HU, Christine PERRIN, Tameur GUENNAT, Maria DA SILVA PIRES, Marc GRAZIANA, Alain MARTIN-RABAUD, Ghariba AKROUCHE, Bernard SABATIER, Jamila HARZALLAH, Pascal NICOT, Vincent VIVO, Sylvie MYARD.

Absente représentée

Béatrice THONY par Marc RODRIGUEZ.

Nombre de conseillers	
En exercice	29
Présents	28
Votants	29

Objet : Désignation des représentants au Syndicat de Gendarmerie

La commune adhère au Syndicat Intercommunal de Gendarmerie pour la construction et la gestion de la Gendarmerie de Neuville-Sur-Saône. À ce titre, elle doit désigner par élection au scrutin secret, ses délégués (2 titulaires, 2 suppléants) conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales.

Les candidats ayant été invités à se faire connaître, les candidatures suivantes sont enregistrées :

Titulaires : Marc RODRIGUEZ et Laurent BUFFARD

Suppléants : Michel HU et Pascal NICOT

Le Conseil Municipal, à la majorité :

- Oui l'exposé de Madame le Maire et après en avoir délibéré,
- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
- Vu les statuts du Syndicat Intercommunal de Gendarmerie,
- Vu les résultats de l'élection du Conseil Municipal du 30 mars 2014,
- **PROCEDE** à l'élection au scrutin secret des délégués de la commune au Syndicat Intercommunal de Gendarmerie et constate les résultats suivants :

- Votants : 29

Titulaires : Marc RODRIGUEZ et Laurent BUFFARD obtiennent la majorité absolue

Suppléants : Michel HU et Pascal NICOT obtiennent la majorité absolue

- **DESIGNE** en conséquence Marc RODRIGUEZ et Laurent BUFFARD en tant que délégués titulaires ; Michel HU et Pascal NICOT en tant que délégués suppléants pour siéger au Syndicat Intercommunal de Gendarmerie,
- **AUTORISE** Madame le Maire à procéder à toutes les opérations relatives à cette affaire.

Après en avoir délibéré les mêmes jour, mois et an que ci-dessus.

Pour extrait conforme,
Neuville-Sur-Saône, le 17 avril 2014
Le Maire,
Valérie GLATARD.

Acte rendu exécutoire après

- Dépôt en Préfecture le 22/04/2014

- Publication ou affichage le 22/04/2014

Valérie GLATARD, Maire.



Buffard

